



Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site internet du Theil ! <http://letheildebretagne.fr>

Contribuez, aimez, partagez les infos sur Facebook <http://www.facebook.com/letheildebretagne>

## EDITO

### MAINTENONS NOS ACHATS DE PROXIMITE

Pour faire face à la crise sanitaire, des mesures de confinement drastiques ont été prises. Certaines d'entre elles touchent sévèrement nos commerçants et artisans. Ils sont le pilier du dynamisme et de la vitalité de notre territoire. C'est en maintenant durablement nos achats de proximité que nous pouvons les soutenir et préserver ainsi l'activité de nos villes et villages. Restons solidaires !

*Le Maire, Benoît CLEMENT*

### EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 NOVEMBRE 2020

#### Communauté de Communes « Roche aux Fées Communauté ». Présentation du rapport d'activité

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité 2019.

**Taxe d'aménagement. Mise en place d'un taux sectorisé à la Huberdière**  
Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'appliquer une Taxe d'Aménagement avec un taux sectorisé de 4.5 % sur les parcelles cadastrées section ZN n° 50, n° 51 (en partie), n° 54 et n° 77 (en partie) n° 288 et n° 289 à la Huberdière, située en zone 1AUE au PLU (approuvé le 27 février 2017).

**Taxe d'aménagement. Mise en place d'un taux sectorisé sur les parcelles du projet immobilier Duperrin (rues de la Roseraie et Abbé Maignan et boulevard de la Gare)**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'appliquer une Taxe d'Aménagement avec un taux sectorisé de 2.5 % sur les parcelles cadastrées section A n° 940, 943, 1100, 1104, 1063, 1064 et 1066 classées UE au PLU (approuvé le 27 février 2017).

**Modification des limites de l'agglomération en direction de Retiers. Avis du Conseil Municipal**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet de modifier la limite de l'agglomération en direction de Retiers pour la placer au niveau de l'angle nord-est du cimetière sur la Route Départementale n° 94.

**Déclaration d'Intention d'Aliéner Immeuble de M. et Mme Sourdil, 5 rue Robert Lequerré**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et voté, 1 abstention, décide à l'unanimité des suffrages exprimés de ne pas exercer son droit de préemption.

**Déclaration d'Intention d'Aliéner Immeuble des Consorts Chopin, 12 rue Robert Lequerré et rue Jean-Marie Garnier**

Le Conseil Municipal du Theil de Bretagne, après avoir délibéré et voté, décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption.

**Déclaration d'Intention d'Aliéner Immeuble de M. et Mme Etiemble, 7 rue du Clos Saint Hubert**

Le Conseil Municipal du Theil de Bretagne, après avoir délibéré et voté, décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption.

**Déclaration d'Intention d'Aliéner Immeuble de M. Aurélien Lamy, 9 rue des Primevères**

Le Conseil Municipal du Theil de Bretagne, après avoir délibéré et voté, décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption.

**Eglise : travaux de réparation du paratonnerre pour mise en conformité de la prise de terre placée côté nord**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise BIARD-ROY de Villedieu-les-Poêles, pour la mise en conformité de la prise de terre du paratonnerre placée côté nord (fournitures et installation sauf creusement des tranchées et remblai à la charge de la commune) pour un montant total de 1 386 € ht soit 1 663.20 € ttc.

**Répartition des crédits pour les fournitures scolaires année 2020-2021**

Après avoir délibéré et voté, 2 abstentions, à l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal fixe à 40 € par enfant, le crédit alloué pour les fournitures scolaires pour l'année scolaire 2020-2021, soit :

- pour l'Ecole Publique : 40 € x 92 élèves = 3680€
- pour l'Ecole Sainte-Marie/RPI Le Theil-Coësmes : 40 € x 48 élèves = 1920€.

**Ressources humaines. Modification du tableau des effectifs**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide les modifications suivantes au tableau des effectifs :

.../...

.../...

- à compter du 2/11/2020, création d'un poste d'adjoint administratif, à temps complet,

- à compter du 01/01/2021, suppression du poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe, à temps complet.

**Renouvellement de la mise à disposition à la SAFER de la parcelle ZN n° 249 à la Huberdière** Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renouveler pour une durée de 6 ans (01/02/2021 au 31/01/2027) la mise à disposition à la SAFER de la parcelle cadastrée section ZN n° 489, située à la Huberdière, d'une surface de 84a47ca, moyennant une redevance annuelle de 114 € versée à la Commune.

### CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance du Conseil Municipal le **lundi 7 décembre à 20h00**, à la Mairie Salle du Conseil Municipal.

### LISTE ELECTORALE

Si vous venez d'atteindre votre majorité, ou si vous venez de vous installer au Theil de Bretagne, n'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale en vous présentant à la Mairie muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance EDF, téléphone, ...) ou via le site internet « [service-public.fr](http://service-public.fr) ».

Pensez également à signaler à la Mairie toute modification : mariage ou changement d'adresse à l'intérieur de la commune. **ATTENTION, en cas de changement d'adresse non signalée, vous risquez une radiation des listes électorales et donc de ne pas pouvoir voter aux prochaines élections.** Pour information, les prochaines élections seront les élections départementales et régionales qui se dérouleront en 2021.

### ANNULATION REPAS ECOLES

Suite aux annonces de confinement, les associations des 2 écoles ne pourront malheureusement pas réaliser leurs traditionnels repas 🍲, que ce soit en présentiel ou à emporter. **ANNULATION des soirées "Pot-au-feu" et "Couscous" Vivement les prochaines éditions 🍴 !**

### BUS FRANCE SERVICE

Pour vous accompagner dans vos démarches administratives, aide à l'e-administration, rédactions de vos courriers. Prochaines permanences au Theil de Bretagne : **samedi 12 décembre**, horaires de **10h à 11h30** et de **16h à 16h30** devant la salle communale. Les médiateurs sont joignables au **07 78 81 92 05** et [pimsmobile35@pimms.org](mailto:pimsmobile35@pimms.org)

### HORAIRES DE LA MAIRIE

Tous les matins 8h30 à 12h30 et le lundi après-midi de 13h30 à 18h30.

**AVIS : la mairie sera fermée les samedis 26 décembre 2020 et 2 janvier 2021.**

### SOIREE DES VŒUX

Compte tenu des mesures sanitaires en place et de la situation épidémiologique, nous ne pourrions pas proposer la soirée des vœux comme habituellement sur début janvier. Dès que les conditions le permettront, la date retenue sera communiquée.

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des personnes considérées comme vulnérables (car vivant seules, non autonomes, handicapées ou ne pouvant se déplacer), le CCAS souhaite mettre en place un registre communal afin d'apporter soutien et secours aux personnes les plus isolées - si nécessaire - en respect avec le règlement général sur la protection des données. Si vous (ou l'un de vos proches) pensez être dans ce cas, vous pouvez vous signaler en mairie. L'objectif est de pouvoir contacter ces personnes dans des moments difficiles comme les derniers confinements. A l'initiative du CCAS des appels téléphoniques sont actuellement en cours.

### DEMANDE DE SUBVENTION pour les associations

Pour les associations souhaitant réaliser une demande de subvention pour l'année 2021, veuillez retirer votre formulaire sur le site de la mairie ou à défaut, en mairie. La date limite de dépôt est fixée au **31 janvier 2021**, délai de rigueur.

### CHEMINS ET RANDONNÉES RETIERS-LE THEIL

Compte tenu de la crise sanitaire actuelle, dans l'incertitude des mesures qui seront prises par les pouvoirs publics, et afin de participer activement à la non propagation du virus Covid 19, l'association "chemins et randonnées" a pris la décision de ne pas organiser de randonnées en décembre. Reprise en janvier si les conditions sanitaires le permettent. Pour tous renseignements, contacter : *Jean-Louis Cocault 06 31 23 81 96, Michelle Clouet 06 84 40 78 36 ou michelle.clouet@laposte.net*

### CLIC and COLLECT

En solidarité avec les commerces locaux, n'hésitez pas à vous rendre sur le site <https://fairemescourses.fr/le-theil-de-bretagne> pour trouver les commerces qui proposent des options "Click & Collect". Vous pouvez aussi téléphoner à vos commerces habituels, beaucoup d'entre eux proposent des commandes par correspondance.

### DECORATIONS DE NOEL

Pour les fêtes de fin d'année, le comité consultatif Cadre de Vie vous propose de rendre plus chaleureuses les rues de la commune. Pour cela, nous souhaitons que chaque habitation puisse positionner une lanterne sur le bord de la fenêtre pendant le mois de décembre. Nous vous proposons quelques idées simples sur les liens suivants : <https://www.deco-cool.com/faire-sa-deco-de-noel-avec-de-la-deco-recup-c-est-chouette> ou <http://lilybouticlou.canalblog.com/archives/2016/01/10/33187808.html>  
Merci pour votre participation.

### CALENDRIERS SAPEURS POMPIERS

Les Sapeurs-Pompiers de Retiers ont suspendu la distribution des calendriers 2021 depuis le début du confinement et ne la reprendront qu'une fois le confinement levé. Si des personnes se présentent pendant le confinement comme étant des pompiers et vous proposent des calendriers, merci de prévenir la gendarmerie.

### PREPAREZ UN TITRE PROFESSIONNEL AGENT MAGASINIER

Mise à disposition des produits conformes aux commandes des clients

- Réception de la marchandise
- Mise en stock et suivi des articles
- Traitement des commandes

Début de la formation : **Janvier 2021** /  
Durée : 12 mois / Rythme : 1 sem. au centre, 3 sem. en entreprise  
*UJMM Pôle de Formation Vitré - 10, rue Pierre et Marie Curie - 02 99 74 23 66*

### ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

N'hésitez pas à consulter régulièrement le site pour retrouver toutes les infos sur les réunions, les débats et animations diverses. Roche aux Fées Communauté, tél. *02 99 43 64 87*  
**NOUVEAU** : contact [accueil@rafcom.bzh](mailto:accueil@rafcom.bzh) / [www.rafcom.bzh](http://www.rafcom.bzh)  
Pendant la période de confinement, les services sont joignables par téléphone ou sur rendez-vous.

### PRESENT DU NOUVEL AN

La visite des membres du CCAS, auprès des personnes âgées de 77 ans et plus, pour offrir le présent du Nouvel An aura lieu le **jeudi 7 janvier 2021** et les jours suivants. (en fonction des conditions sanitaires du moment)

### BULLETIN MUNICIPAL 2020

Le bulletin municipal annuel sera distribué avant Noël par une société spécialisée, à tous les habitants, y compris les boîtes aux lettres «Stop Pub».  
Au cas où vous ne le recevez pas d'ici à Noël, merci de le signaler à la mairie.

### BIBLIOTHEIL

Depuis le confinement, notre bibliothèque du réseau Libellule est de nouveau fermée. Vous ne pouvez plus vous y rendre ? Pas de soucis, le service de livraison est de nouveau remis en place. Continuer à lire sans entraves, avec plaisirs !  
[www.bibliotheques-rocheauxfees.fr](http://www.bibliotheques-rocheauxfees.fr)

### PROJET PISTE CYCLABLE

Les riverains de la piste cyclable prévue entre Le Theil de Bretagne et Retiers seront contactés courant 1er trimestre 2021.

### DON DE SANG

Prochaine collecte de sang à la salle polyvalente de Retiers.  
**Jeudi 03 décembre de 14h30 à 19h00.**  
Merci de prendre rendez-vous sur <https://efs.link/rdv>

### LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.  
Sur la période du 1er septembre 2019 au 30 août 2020, 8 signalements d'intoxication accidentelle dans des logements particuliers ont été déclarés dans le département d'Ille et Vilaine impliquant 26 personnes dont 9 ont été transportées vers un service d'urgence.

- Faites vérifier et entretenir : chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver
- Aérez au moins 10 min. par jour
- Utilisez dehors les appareils de cuisson type barbecue et groupes électrogènes
- Respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson

Plus d'informations sur [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)

### RECENSEMENT AGRICOLE

Le ministère de l'agriculture recense toutes les exploitations agricoles en France. L'objectif est d'obtenir une image précise de l'agriculture aujourd'hui et pour guider les décisions de demain. La collecte se fait **d'octobre à avril 2021**.  
Renseignements : [srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr)

### PERMANENCES ASSISTANTES SOCIALES

Permanence en mairie de Retiers : **mardi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h** ou  
Permanence au CDAS de Janzé : **jeudi de 9h à 12h30**  
Uniquement **sur rendez-vous** au *02 22 93 68 00*

### IL N'Y AURA PAS D'INFOS-LE THEIL EN JANVIER

Parution le **lundi 30 novembre 2020**  
Pour Infos-Le Theil n° 258, articles à déposer pour le **15/01/2021** à la mairie.  
Responsable de publication : Benoît Clément  
Rédaction et impression : Cyrille Poinsignon, Emilie Boué et  
Secrétariat Mairie *02 99 47 74 07* - [mairie.letheildebretagne@wanadoo.fr](mailto:mairie.letheildebretagne@wanadoo.fr)  
660 exemplaires

